



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque de la station d'épuration de la Baumette

Ce mardi 25 juin 2024, la nouvelle centrale solaire photovoltaïque de la station d'épuration de la Baumette a été inaugurée à Angers, en présence de Jean-Marc Verchère, Président d'Angers Loire Métropole.

## **2 300 panneaux solaires dédiés à la production et à l'autoconsommation d'électricité renouvelable pour la station d'épuration de la Baumette**

La nouvelle centrale photovoltaïque de la station d'épuration de la Baumette, composée de près de 2300 panneaux solaires installés sur un hectare, produira annuellement 1,15 GWh d'électricité. Cette production, entièrement dédiée à la station d'épuration, couvrira environ 13 % de ses besoins en électricité, permettant une avancée significative vers l'autoconsommation et la réduction de son empreinte carbone.

Le projet, financé à hauteur de 1,2 million d'euros par Angers Loire Métropole, a été mené dans le cadre d'un marché public global de performance en partenariat avec l'exploitant de la station, Veolia. Le chantier, débuté en avril 2023, s'est achevé en avril 2024 avec la mise en service des panneaux solaires. Ce projet s'inscrit plus largement dans l'ambition d'Angers Loire Métropole de développer la production locale d'énergie renouvelable.

Ce projet a été conçu pour être vertueux tant par son objet que par ses modalités de mise en œuvre. La prairie, sur laquelle se trouve la nouvelle centrale photovoltaïque, restera entretenue par des moutons. Un aménagement paysager a également été mis en place autour des panneaux solaires pour cacher l'arête de ceux-ci aux promeneurs des bords de Maine et préserver la qualité visuelle de l'environnement. Enfin, 85 % des panneaux cristallins pourront être recyclés après les 25 ans d'exploitation de la centrale.

## **La plus grande station d'épuration du territoire d'Angers Loire Métropole : un exemple de fonctionnement vertueux**

La station d'épuration de la Baumette dispose de la plus grande capacité de traitement d'eaux usées du territoire d'Angers Loire Métropole. Avec 285 000 Eh (Equivalent habitant), elle couvre les besoins d'assainissement d'une grande partie de l'agglomération angevine.

Par ailleurs, la station d'épuration se distingue déjà par ses efforts en matière d'optimisation énergétique, notamment avec une unité de valorisation de biogaz, une pompe à chaleur pour récupérer l'énergie des eaux usées et de manière globale, la récupération de chaleur sur différents procédés de traitements. La station prévoit également de réutiliser les eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts en période de sécheresse, contribuant ainsi à la résilience face au changement climatique.

Cette nouvelle centrale solaire photovoltaïque témoigne de l'engagement d'Angers Loire Métropole pour la transition écologique, tout en renforçant l'autonomie et la maîtrise des coûts énergétiques du territoire.